

Assemblée générale des anciens combattants

Publié le 28/12/2018 à 03:47, Mis à jour le 28/12/2018 à 08:36



Les Anciens Combattants de Montgiscard-Belbèze en assemblée générale. / Photo DDM.RG



Sur convocation de son président, le colonel Jean Bourrel, l'assemblée générale des anciens combattants de Montgiscard-Belbèze s'est tenue récemment dans la salle multi-activités ; dix amicalistes étaient présents sur un effectif de 14 membres.

Pour ouvrir la séance, le président fait un exposé succinct sur l'activité de l'association au cours de l'année écoulée : le bureau et le conseil se sont réunis trois fois pour préparer le bon déroulement des commémorations, ainsi que pour participer à l'office religieux, au dépôt de gerbe au monument aux Morts lors de la fête locale. Afin d'éviter tout quiproquo, le président prendra rendez-vous avec M. le maire pour orchestrer ce qui incombe à chacun d'eux.

La cérémonie du 11 novembre dernier a été une belle commémoration du centenaire de la fin de la guerre de 14/18, une assistance nombreuse était présente devant le monument aux Morts, rehaussée par la présence d'un poilu dans l'uniforme de l'époque. À la sortie de l'église, les anciens combattants ont été salués par une volée de cloches, suivie par la sonnerie du « cessez-le-feu » interprétée par les musiciens. Les enfants des écoles étaient heureux d'agiter leur petit drapeau, avant de lâcher leurs ballons après lecture des noms gravés sur le marbre de la stèle.

Lors du rendez-vous avec le maire, le président lui demandera de trouver un jeune de la commune pour aider les anciens MM. Salvy et Fabre dans leur quête pour les Bleuets de France aussi pour le service, lors du vin d'honneur.

Le bilan financier permet de suivre les mouvements de trésorerie qui font ressortir une bonne gestion ;

Dans les questions diverses, il est décidé qu'après les cérémonies, les repas seront pris au restaurant l'Enclos de Donneville, à 2 km de [Montgiscard](#). Demande de M. Roche ancien habitant de Montgiscard pour adhérer à l'Amicale, demande acceptée. La galette des rois aura lieu le vendredi 11 janvier à 16 h, à la salle des associations. Le trésorier relève les cotisations inchangées cette année soit 10 € pour les ressortissants de la FNACA et les veuves, et 20 € pour les autres amicalistes.